

Le site du Château de la Pompadour, de Sèvres, ancien collège Samuel Moorat des pères Mekhitaristes



Un communiqué depuis Venise :

"L'Association (du collège Samuel Moorat , nldr) ayant connu plusieurs années de sommeil, il fallait pour la relancer convoquer tous ses membres et administrateurs mentionnés dans les derniers actes officiels, et ceux-ci ont répondu présents comme toujours et ont tout naturellement votés à l'unanimité en 2017 en faveur du projet de Monseigneur Zekiyani et de sa nomination en qualité de Président dans la suite logique de sa nomination Pontificale. Celui-ci a donc initié il y a deux ans un appel à projet dont il a défini des conditions très précises, à savoir un projet :

- Permettant le financement de la rénovation des bâtiments historiques de 2500 M2 afin d'y accueillir des activités culturelles de la communauté Arménienne. (Estimation entre 5 000 000 € et 8 000 000 €)
- Garantissant la jouissance à la congrégation de 80% de l'espace ainsi que de 100% des bâtiments historiques et séparant bien les entrées de personnes et de véhicules.
- N'impliquant aucune vente ni attribution de foncier possible, ni en pleine propriété ni en

usufruit.

- Assurant la construction de logements sur la partie arrière du terrain uniquement, représentant 20% du terrain, située sur un haut plateau à 32 Mètres des limites des bâtiments historiques, soit bien plus des limites de voisinage admises par l'urbanisme, délimité de manière claire et avec des accès séparés afin de ne pas rogner sur les espaces historiques (bâtiments historiques et jardins).

Ces constructions comprenant 75% de logements classiques, et 25% de logements sociaux imposés par le PLU de la ville de Sèvres, et dont l'apparence est identique aux autres logements de prestige, le tout réalisé sous le contrôle de l'architecte des bâtiments de France qui garantit la cohérence des ouvrages nouveaux avec la mise en valeur et le respect des bâtiments historiques.

- Assurant l'obtention de la pleine propriété des immeubles à l'issue d'une période de 60 années, en parfait état d'usage, soit un revenu d'au moins 2 500 000 euros par an (valeur de 2019 non indexée). Il faut rappeler que l'opération envisagée permet à l'Association de percevoir sur la durée, entre la rénovation de ses bâtiments et le loyer qu'elle percevra, un montant supérieur à la valeur actuelle du terrain, ce qui est inespéré alors qu'elle en conserve la pleine propriété et la jouissance de 80% de celui-ci.

- Permettant la conservation de manière exclusive du pouvoir de direction et d'administration des biens historiques par la congrégation

- Permettant la perception pendant 60 années de loyers nécessaires à l'entretien et au fonctionnement des lieux historiques (bibliothèque, salles de réceptions, centre de recherche, théâtre de 200 places, parking sous terrain dédié, etc.), permettant ainsi l'autofinancement total du projet.

Cette opération est rendue possible grâce au professionnalisme d'experts immobiliers qui ont fait appel aux plus grands promoteurs et bailleurs français, dont la réputation et le sérieux ne peuvent être remis en question.

Les potentielles rémunérations relatives à la mise en place de ce projet sont conformes aux usages du secteur immobilier français, et seront prises en charge par les promoteurs immobiliers et non par la congrégation. Celles-ci seront à la hauteur de la réussite de ce projet d'envergure qu'ils auront rendu possible dans le cadre de leur travail, et ne devraient pas remettre en question leurs longues années de participations bénévoles au service de la communauté. Il faut ici rappeler ici que leur travail a commencé il y a plus d'un an et qu'il s'achèvera à la parfaite livraison des ouvrages dans plusieurs années.

Les réactions passionnées liées à ce projet ont été nombreuses, et nous comprenons que celles-ci reflètent à la fois l'attachement de la communauté à ce haut-lieu de notre patrimoine historique mais aussi probablement la méconnaissance dudit projet.

Nous ne manquerons pas de répondre à toute demande d'information et précisons qu'à cette date nous n'en avons pas reçu en dehors de la visite du Président de la République d'Arménie le 25 juillet 2019 venu afficher son soutien à notre Congrégation et son attachement à ce patrimoine de Sèvres pour lequel il souhaite suivre personnellement la rénovation des bâtiments historiques.

Nous restons toujours à l'écoute d'éventuels projets alternatifs qui répondraient à l'ensemble des objectifs énumérés ci-dessus et ajoutons que dans le cas le plus probable ou nous avancerions sur le projet en cours, les bâtiments historiques hébergeront des activités culturelles de la communauté car c'est l'un des objectifs principaux de cette opération. A ce titre, nous serions très heureux d'accueillir très prochainement les initiatives de projets qui pourraient s'inscrire dans le rayonnement de la culture Arménienne."

Sources : armenews.com , secrétariat de la Congrégation Mékhitariste